

En 2023, le programme de bourses de Master de l'ambassade de France en Turquie est à nouveau ouvert aux enseignants de FLE ainsi qu'aux étudiants en didactique du FLE.

Vous êtes enseignant-e de FLE de nationalité turque et exercez dans un établissement turc ?

Vous êtes étudiant-e de nationalité turque en Licence 4 ou Master 1 de didactique de FLE en Turquie ?

Vous souhaitez réaliser une année d'études en France en Master 2 ?

Alors n'hésitez plus, proposez votre candidature pour obtenir une bourse de Master 2 de l'ambassade de France en Turquie !

Votre demande doit être faite en **deux étapes** car vous devez candidater pour le master dans l'université de votre choix auprès de Campus France (ETAPE 1) **ET** déposer un dossier de demande de bourse à l'attaché de coopération pour le français (ETAPE 2).

1) **ETAPE 1 : Candidatez auprès de Campus France AVANT LE 15 JANVIER 2023 :**

- lisez le document « Procédure candidature Campus France » ci-joint ;
- déposez votre candidature de master en ligne sur www.turquie.campusfrance.org (voir le document « Procédure candidature en ligne Campus France » ci-joint) ;
- puis valider votre dossier en ligne sur le site Campus France et envoyer ou apporter votre dossier papier à votre Campus France de rattachement dans les antennes de l'Institut français de Turquie à Ankara, Istanbul ou Izmir (adresses de courriel ci-dessous):

Pour toute question, adressez-vous à nos conseillères Campus France :

- à **Ankara** : campusfrance.ankara@ifturquie.org
- à **Istanbul** : campusfrance.istanbul@ifturquie.org
- à **Izmir** : campusfrance.izmir@ifturquie.org

ATTENTION : lors du dépôt de votre dossier Campus France, veuillez bien signaler que vous êtes candidat à une bourse de Master 2 FLE de l'ambassade de France. A ce titre, il ne vous sera pas demandé de payer les 170 € de frais d'inscription Campus France, qui seront pris en charge par la suite si vous recevez la bourse.

Dans le cas contraire, vous devrez vous acquitter des 170 € de frais d'inscription Campus France.

2) **ETAPE 2 : Envoyez votre dossier de demande de bourse à l'attaché de coopération pour le français AVANT LE 18 JANVIER 2023 :**

Transmettez uniquement par mail le dossier suivant :

- le document complété « Formulaire candidature bourse ambassade Master 2 FLE » ci-joint
- votre CV en français
- votre lettre de motivation en français, expliquant clairement quelle formation exacte vous visez en France, dans quelle université et pour quelles raisons vous souhaitez la suivre.

à vincent.brousse@ifturquie.org, avec en cc. : burslar@ifturquie.org / *Objet : candidature bourse Master 2 FLE 2023*

La commission de sélection des boursiers se tiendra début février et tous les candidats seront informés des résultats par courriel avant le 10 février 2023.